**FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION DE 1992
POUR LES DOMMAGES
DUS À LA POLLUTION
PAR LES HYDROCARBURES**

COMITÉ EXÉCUTIF
11ème session
Point 1 de l'ordre du jour

92FUND/EXC.11/1
14 décembre 2000
Original: ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA ONZIÈME SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS DE 1992

qui se tiendra au Siège de l'Organisation maritime internationale,
4 Albert Embankment, Londres SE1,
du lundi 29 janvier à 10 heures au mardi 30 janvier 2001

Ouverture de la session

1 Adoption de l'ordre du jour

2 Examen des pouvoirs des représentants

En application de l'article 10 du Règlement intérieur, l'Administrateur fera rapport au Comité exécutif sur les pouvoirs reçus des représentants des États Membres.

3 Sinistre de l'*Erika*

Le Comité exécutif sera invité à examiner un certain nombre de questions que pose le sinistre de l'*Erika.*

4 Divers

Le Comité exécutif sera invité à examiner toute autre question que pourraient soulever les États Membres ou l'Administrateur.

5 Adoption du compte rendu des décisions

Le Comité exécutif sera invité à adopter un compte rendu des décisions.